



l'agence
métropolitaine
des déchets
ménagers

Compte-rendu

9^{ème} Comité de Suivi

Projet de reconstruction du centre de Romainville / Bobigny

Date : 02/03/2021

Émetteur : DGST / Equipe projet

REUNION TENUE

le : 02/03/2021

lieu Distanciel

Objet : 9^{ème} Comité de Suivi de la concertation – Projet Sycatom de Romainville / Bobigny

SOCIETES	Représentants	Adresse mail	P	A	R
Sycatom					
Eric CESARI	Président du Sycatom	SECRETARIATPresident@sycatom-paris.fr	X		
Jean-Baptiste MANDRON	Directeur de cabinet	mandron@sycatom-paris.fr	X		
Martial LORENZO	Directeur général des services	lorenzo@sycatom-paris.fr	X		
Pierre HIRTZBERGER	Directeur général des services techniques	hirtzberger@sycatom-paris.fr	X		
Marie-Pierre MARTINET	DGA Mobilisation publics et territoires	martinet@sycatom-paris.fr	X		
Catherine BOUX	DGA Exploitation et Valorisation des Déchets	boux@sycatom-paris.fr	X		
Céline LAFON-DIEULIN	Chef de Projet	lafon@sycatom-paris.fr	X		
CNDP					
Jacques ROUDIER	Garant de la Commission Nationale du Débat Public	jacques.roudier@garant-cndp.fr	X		
EPT Est Ensemble					
Patrice BESSAC	Président d'Est Ensemble	patrice.bessac@est-ensemble.fr secretariatdupresident@est-ensemble.fr			X
Patrick LASCOUX	Vice Président d'Est-Ensemble	Patrick.lascoux@est-ensemble.fr	X		
Renaud BURNEL	Directeur de la gestion des déchets	Renaud.burnel@est-ensemble.fr	X		
Estelle ROUALLO	Chargée de mission	Estelle.Rouallo@est-ensemble.fr	X		
Alexandra KHAM SOPHA	Chargée d'études valorisation et prévention des déchets	Alexandra.khamsopha@est-ensemble.fr	X		
Simon LARRECQ	Coordinateur des clauses sociales	Simon.larrecq@est-ensemble.fr	X		
Joelle Le Borgne	Chargée d'opérations	joelle.leborgne@est-ensemble.fr	X		

SOCIETES	Représentants	Adresse mail	P	A	R
Ville de Romainville					
François DECHY	Maire de Romainville	secretariat.maire@ville-romainville.fr			X
Yvon LEJEUNE	Conseiller municipal	ylejeune@ville-romainville.fr	X		
Ville de Bobigny					
Camille ARTHUYS	Directrice du Développement durable	Camille.arthuys@ville-bobigny.fr	X		
Edouard Lemaire	Chef du service Environnement	edouard.lemaire@ville-bobigny.fr	X		
Ville de Noisy-le-Sec					
Olivier SARRABEYROUSE	Maire de Noisy-le-Sec	maire@noisylesec.fr			X
Philippe BOUAZIZ	Adjoint de quartier délégué à l'amélioration du cadre de vie au quotidien, à la propreté urbaine et aux quartiers Centre-ville/Gare et Petit Noisy	Philippe.bouaziz@noisylesec.fr	X		
Région Ile-de-France					
Sophie DESCHIENS	Conseillère régionale, déléguée spéciale en charge de l'économie circulaire	sophie.deschiens@iledefrance.fr	X		
Anne-Sophie de KERANGAL	Cheffe du service économie circulaire et déchets	anne-sophie.de-kerangal@iledefrance.fr	X		
Agnès NALIN	Chargée de mission économie circulaire	agnes.nalin@iledefrance.fr	X		
CD93					
Alexandre MAITRE ROBERT	Chef du projet TZEN 3	amaitre robert@seinesaintdenis.fr	X		
Ville de Paris – Service des canaux					
Christelle GODINHO	Cheffe du service des canaux	Christelle.godinho@paris.fr	X		
Charlotte LEJOP	Service des Canaux	Charlotte.lejop@paris.fr	X		
Jean-François BROUILLAC	Service des Canaux	Jean-francois.brouillac@paris.fr	X		
Arc'hantael DOROTHEE	Service des Canaux	Archantael.dorothee@paris.fr	X		
Jean-François RAUCH	Service des Canaux Chef de circonscription des canaux à grand gabarit (CCGG)	JeanFrancois.Rauch@paris.fr			
Jean-Louis LAFRANCE	Service des Canaux	Jean-Louis.Lafrance@paris.fr	X		
DRIEE - Anabel LAHOZ	Inspectrice de l'Environnement	Anabel.lahoz@developpement-durable.gouv	X		
Christian BARTHOLME	Collaborateur de cabinet / ville de Drancy		X		
Sabine RUBIN	Députée de la 9 ^{ème} circonscription de Seine-Saint-Denis	sabine.rubin@assemblee-nationale.fr			X
Charles ALONSO	Suppléant de Mme Sabine RUBIN	Charles.Alonso@clb-an.f	X		
Associations					

SOCIETES	Représentants	Adresse mail	P	A	R
ARIVEM – François MOUTHON	Président	frmouthon@free.fr	X		
Environnement 93 – Colette SCHEYDER	Représentante	colette.scheyder@wanadoo.fr	X		
FNE Ile-de-France Francis REDON	Représentant	francis.redon1@free.fr	X		
SEQUANO - Lou REYNAUD	Responsable d'opérations	l.reynaud@sequano.fr	X		
VEOLIA – Anne GELLE	Directrice de secteur	anne.gelle@veolia.com	X		
URBASER – Georges de AZEVEDO	Directeur d'exploitation	g.azevedo@valoram.fr	X		
VALORAM – Assoumany MLAHACHE	Représentant des salariés	a.mlahache@valoram.fr	X		
AMO technique et concertation du Sycotm (SETEC / EGIS / NEORAMA)					
Claire VITTOZ	Directrice de projets (SETEC)	claire.vittoz@setec.com	X		
Marie HOMMEAU	Responsable stratégie climat et acceptabilité environnementale	marie.hommeau@setec.com	X		
Amalric BARTH	Directeur de projet adjoint (EGIS)	Amalric.BARTH@egis.fr	X		
Damien CHANAL	Chef de projet NEORAMA	d.chanal@neo-rama.fr	X		

⇒ *Sans observation des destinataires de ce compte rendu, sous 1 semaine, ce compte rendu sera considéré comme accepté.*

La diffusion indiquée sur ce compte rendu tient lieu de bordereau d'envoi

	Action	Pour le
Echanges avec les participants		
<p>Eric CESARI, président du Syctom introduit la séance du 9^{ème} Comité de Suivi de la concertation dans le cadre du projet de Romainville / Bobigny.</p> <p>M. ROUDIER, garant de la concertation nommé par la CNDP rappelle le rôle et les missions du garant puis Martial LORENZO, DGS du Syctom et Pierre HIRTZBERGER, DGST du Syctom déroulent la présentation, annexée à ce compte-rendu qui reprend l'ordre du jour suivant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rappel du projet et des grandes étapes jusqu'à aujourd'hui • Rappel des caractéristiques principales du projet • Présentation des ajustements apportés au projet • Présentation du dispositif d'information et de participation du public dans le cadre de la post-concertation du printemps 2021 <p>Suite à cette présentation, Éric CESARI, Président du Syctom, introduit les échanges avec les participants.</p> <p>Francis REDON, pour l'association Environnement 93 effectue une remarque en préambule de son intervention. A ses yeux, le projet a perdu du temps car dans le projet initialement présenté, le séchage et la mise en balles des OMR étaient présentés comme une obligation pour que le Syctom puisse alimenter ses incinérateurs et ne plus enfouir ses déchets. La mise en balles étant désormais prévue pour être effectuée à Claye-Souilly, il considère que si le Syctom avait anticipé, cela aurait permis de gagner 2 ou 3 ans.</p> <p>S'agissant de la question des transports, il estime que le volume des déchets alimentaires collecté devrait augmenter, à la fois auprès des habitants, des collectivités et des entreprises du territoire. Il s'interroge par conséquent sur la capacité du Syctom à transporter ces volumes par camion vers le site de Gennevilliers. Il souligne que les déchets alimentaires ne se transportent pas de la même manière que les OMR et les collectes sélectives, et souhaite donc savoir comment le Syctom compte notamment résoudre la difficulté des nuisances olfactives de ces déchets alimentaires.</p> <p>Il interroge par ailleurs le Syctom sur sa stratégie pour :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réduire les nuisances olfactives émises directement par le centre - Augmenter les capacités de collectes sélectives du centre <p>En réponse à la question posée sur la lutte contre les nuisances olfactives, Éric CESARI souligne la grande expertise développée par le Syctom en la matière et sa capacité à intégrer ses sites de manière exemplaire dans leur environnement, à la manière de l'unité de valorisation énergétique d'Issy les Moulineaux. Il indique ainsi son souhait de travailler sur ce sujet, dont il considère qu'il demeure une des conditions d'acceptabilité du projet.</p> <p>Toujours en réponse à Monsieur REDON, Pierre HIRTZBERGER, Directeur général des Services Techniques du Syctom, met en exergue les interdépendances qui caractérisent les installations du Syctom, et le fait que l'évolution d'un site a des conséquences sur d'autres sites.</p> <p>Il explique que les procédures de concertation et de commande publique prennent du temps, et que des évolutions, à la fois techniques et organisationnelles peuvent survenir en cours de démarche, ce qui amène à reconsidérer des projets. En l'occurrence, le projet du site d'Ivry ayant fortement évolué, le Syctom a réexaminé en conséquence ses projets, dont celui prévu pour Romainville/Bobigny. S'agissant des déchets alimentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le lancement et le déploiement du projet du site de Gennevilliers a eu un impact sur le projet Romainville/Bobigny car il n'était pas prévu qu'il puisse être engagé aussi rapidement. - Ils sont transportés en caisson étanche, avec des camions adaptés, et dans le cadre d'une logistique complexe, à flux tendus 		

- Sur la question des odeurs, le centre de transfert actuel d'ordures ménagères n'est effectivement pas équipé d'un système de gestion des odeurs et il est d'ailleurs ouvert au niveau des accès.
- Ce qui est prévu dans le cadre du projet : un centre de transfert entièrement clos, avec des sas pour les véhicules et un système de traitement de l'air qui fonctionnera en permanence.

Sur la collecte sélective d'emballages multimatériaux, le projet ajusté prend en compte les évolutions et le contexte : l'État a notamment repoussé la prise de décision de mise en place d'une consigne sur les bouteilles en plastique qui, si elle était engagée, aurait des impacts considérables sur cette activité. Il était ainsi important de temporiser jusqu'à la décision de l'État sur ce point.

D'autre part, le projet ajusté a été réduit en termes de surfaces construites ; la construction du centre de transfert des déchets alimentaires et des OMR n'est ainsi plus conditionnée à la démolition du centre de tri des collectes sélectives situé au milieu de la parcelle. Par ailleurs, la chaîne de tri, qui date de 2015 fonctionne parfaitement bien et a accueilli en 2019 plus de 56 000 tonnes de collectes sélectives. Des adaptations seront néanmoins prévues pour porter sa capacité à 60 000 tonnes par an.

Yvon LEJEUNE, conseiller municipal de Romainville rappelle l'importance pour la ville de Romainville de l'insertion urbaine du projet et des problématiques liées à la circulation des bennes et camions dans le secteur.

Il met en outre l'accent sur la création d'un pôle d'économie circulaire qui doit être un projet structurant, un modèle pour la région parisienne et la métropole du Grand Paris. Il évoque parmi les pistes à travailler l'intégration d'une grande recyclerie et d'ateliers de réparation.

Ce projet doit ainsi permettre de créer de nouveaux emplois sur le territoire, une dimension importante pour Romainville.

Il indique par ailleurs que la ville de Romainville est très attentive à la capacité du Syctom d'accompagner ce projet, ce dernier n'ayant pas vocation à porter et gérer directement une telle structure. Les collectivités prendront ainsi toutes leurs responsabilités, mais souhaitent bénéficier d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour définir le cahier des charges ainsi que le montage opérationnel de ce pôle.

Il fait également part de la proposition du maire de Romainville qu'un chef de projet implanté à Romainville soit spécifiquement dédié au suivi de la réalisation de ce pôle.

Il souligne enfin la nécessité d'avoir un échange collectif sur les prochaines réunions prévues, afin que tous les participants puissent se rendre disponibles.

En réponse à ce dernier point, le Président du Syctom indique que les dates des prochaines réunions seront établies en concertation et communiquées suffisamment en avance aux différentes parties prenantes du projet.

Patrick LASCoux, Vice-président de l'EPT Est Ensemble, chargé du Programme Zéro déchet, de la Prévention, de la Réduction et de la Revalorisation se félicite, au nom du territoire d'Est Ensemble, que le projet avance, tout en partageant le regret exprimé précédemment sur le temps perdu.

Il indique partager également les propos d'Yvon Lejeune, en particulier sur le pôle d'économie circulaire sur lequel Est Ensemble porte une ambition forte et qui doit devenir un outil majeur pour la réduction et la valorisation des déchets sur le territoire.

Il exprime plusieurs points de vigilance :

- La limitation des nuisances olfactives et des circulations de bennes, en particulier de gros tonnage
- L'insertion urbaine du projet, dans un secteur qui va accueillir dans les prochaines années environ 30 000 nouveaux habitants, et où l'ex RN3 va être transformée, avec la création d'un transport en commun en site propre, et le passage en 2 fois 1 voie. Ce dernier point pourrait par ailleurs rendre plus complexe la circulation des bennes. Il insiste ainsi pour une bonne coordination entre ces projets et l'aménagement du site.

Le Président du Syctom indique en réponse qu'un dialogue étroit a été engagé avec le département, maître d'ouvrage du projet de « bus à haut niveau de service » T-ZEN 3 et

avec Sequano, l'aménageur de la ZAC de l'Horloge afin de mettre en place une bonne coordination entre ces parties prenantes.

Il réitère son ambition pour le pôle d'économie circulaire, une ambition qui se situe au niveau métropolitain. Il s'agit pour lui d'un véritable projet à part entière, qui doit devenir une vitrine pour la métropole du Grand Paris.

Sophie DESCHIENS, conseillère régionale d'Ile-de-France, déléguée spéciale en charge de l'économie circulaire, salue l'évolution du projet, en particulier la création du pôle d'excellence en économie circulaire notamment au regard des ambitions portées par la région Ile-de-France. Elle précise en outre, en réponse à Yvon Lejeune, que la région sera un soutien de ce projet.

Francis REDON suggère que le pôle d'excellence en économie circulaire soit aussi l'occasion de resserrer le dialogue avec les collectivités, notamment avec Est Ensemble, et d'améliorer la communication vis-à-vis des citoyens et usagers.

Éric CESARI indique en réponse que le Syctom restera dans le strict respect de ses compétences, tout en restant attaché à sa mission de facilitateur, dans la concertation avec l'ensemble des acteurs.

Patrick LASCoux, indique, pour revenir sur le projet de Romainville/Bobigny, que la déchetterie ne fonctionne pas encore de manière pleinement satisfaisante, en particulier au niveau du tri et de la séparation des différents flux des déchets. Il insiste sur les efforts à fournir sur les déchets générés par les activités économiques, notamment du BTP.

S'agissant du dialogue avec le territoire, **Éric CESARI** précise avoir rencontré l'ensemble des Présidents des territoires, dont **Patrice BESSAC**, Président d'Est Ensemble, pour bâtir avec eux de véritables partenariats.

En conclusion, **Pierre HIRTZBERGER**, informe les participants du calendrier et des modalités de participation du public durant le 1^e trimestre 2021, sous l'égide de **Jacques ROUDIER**, garant de la Commission Nationale du Débat Public.

De nombreux supports ont par ailleurs été créés pour informer le public :

- Un communiqué de presse à la mi-février
- Une lettre d'informations distribuée à 100 000 exemplaires à Romainville, Pantin, Bobigny et Noisy-le-Sec
- Le site internet du projet a été mis à jour, avec en outre la publication, à la demande du garant de la CNDP, d'une note détaillée sur le projet. Les internautes peuvent également poser des questions, qui sont transmises au Syctom pour réponse.

Deux temps forts de participation du public sont prévus :

- Une réunion publique numérique se tiendra jeudi 11 mars à 18h30
- Une réunion du Groupe citoyens, qui suit le projet depuis 2017, le jeudi 18 mars à 18h30

Par ailleurs, des permanences téléphoniques sont organisées pour répondre aux questions du public. Ces permanences se tiennent tout au long du mois de mars, 2 fois par semaine, le mardi de 12h à 14h et le jeudi de 16h30 à 18h30.

En conclusion, **Éric CESARI** remercie les participants pour la tenue de ce Comité de suivi. Le prochain COSUI devrait se tenir à la rentrée de septembre.

DOCUMENT(S) TRANSMIS

- Présentation PPT de la réunion